Plainte mensongère

Par chamce

bonjour,

j'aimerais savoir si je peux porter plainte contre une personne qui a fait de faux témoignages dans la plainte déposée contre moi
merci d'avance

Par ESP

Bonjour,
Bien sur, la plainte pour faux témoignage existe.
Vous pouvez aussi porter plainte pour dénonciation calomnieuse (article 226-10 du Code pénal).
Cela se fait auprès du commissariat, de la gendarmerie, ou du procureur de la République
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11469]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11469[/url]